

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 26 JUIN 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 41

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 27/1225 :

Vote de subvention aux associations dans le cadre de la programmation 2023 du Contrat de ville

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), PERIANAYAGOM Albert (Monsieur TAN WILLY), PAPY Anne Marie (par Madame ALAGUIRASSIMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur BRET Jean Paul), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier).

ABSENTS :

MM. VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2023.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230626-27-1225-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Affaire n°27/1225 : Vote de subvention aux associations dans le cadre de la programmation 2023 du Contrat de ville.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville de Saint-Pierre s'est engagée dans l'élaboration du Contrat de ville 2015-2022, conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Dans le cadre de cette démarche, un accord cadre a été signé le 29 juin 2015 le Contrat De Ville a été validé le 16 décembre 2015. Il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Un comité de pilotage sur la programmation 2023 du Contrat De Ville s'est déroulé le 17 mai 2023 et a retenu le principe d'une participation au financement de diverses actions portées par le tissu associatif sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ces actions s'articulent autour des 4 piliers de La Politique de la Ville :

- Cohésion Sociale
- Cadre de vie, renouvellement urbain
- Développement Économique et Emploi
- Valeurs de la république et Citoyenneté

Afin de garantir la faisabilité de ces projets, les associations suivantes sollicitent l'attribution d'une subvention.

La CIVIS participe aux financements des actions sur le pilier du Développement Économique à hauteur de 22 100.00 €.

*** Cohésion sociale**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Association d'Education Thérapeutique d'Intervention Sociale (ASETIS)	Point Santé ASETIS : Actions de santé communautaire et dépistages	3 650.00 €	2 080.00 €
Club 3 ^{ème} jeunesse Vent du Large	Rassemblons-nous	-	3 000.00 €
EDUCANOO	Bougeanoo Saint-Pierre 2023 - Accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes	-	7000.00 €
Association Alon fé bougé	Ciné dan kartié	-	4 000.00 €
Association des parents d'élèves et enseignants Ecole Jean Albany	Tanambo Albany Trail - 7/10/2023 - Mèt Terre Sainte en lèr...enkor	3 000.00 €	3 000.00 €
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Ateliers numériques seniors		3 225.00€

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230626-27-1225-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Association Couleur du Sud	Joli Fond i bouge	-	6 000.00€
Association La Case Momon Lé La	Lieu de Soutien, d'écoute et d'activités	-	2 000.00€
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	3 en 1	-	5 000.00 €
Association EOLE	Koman i lé ?	-	3 000.00 €
Association Kaz'asun	Jeu la kour et esplanade de jeu City Raid	5 000.00 €	5 000.00 €
Association Les Alizés du Cap	Espace de lien social	4 000.00 €	4 000.00 €
Association Main dans la Main	La chasse au trésor	-	2 000.00€
Association Culturelle et Sociale pour l'Accès à l'Insertion (ACSAI)	Prévention Spécialisée : Educateurs de rue	23 245.00 €	23 244.00 €
Association la Vanilla Garden	Agir pour le mieux vivre	-	2 000.00€
Association Maloy'arts 974	Coaching Artistique	3 000.00 €	3 000.00 €
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	" Dire le Monde " Atelier de discussion et d'échanges	-	2 200.00€
Association Sportive et Culturelle Ambroise Vollard (ASCAV)	Les foulées de Condé	-	4 000.00 €
Association Maloy'arts 974	Ateliers / Stages de kalaripayat, art martial de santé du Kérala	-	3 000.00€
Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA)	Résonnances	4 000.00 €	4 000.00 €
Association des Femmes de Marins pêcheurs	Solidarité Vecteur d'Inclusion	-	2 500.00€
Association Juliette au Pays des Marmailles	Kréabulle itinérant - Ludothèque, loisirs créatifs, Chanson lontan, spectacles et/ou bal marmailles - Théâtre entre nous	8 000.00 €	8 000.00 €
Association Jeunesse Ligne des Bambous (AJLB)	Les clubs dans mon Quartier- stage Vacances Multisports	4 000.00 €	4 000.00 €
Compagnie Nektar	Piédboi (libèr) la parol	-	5 654.00 €
Association La Tour Saint-Pierroise	Echecs et mATHS	-	800.00€
Kouler Péi	Nout Leritaz Maloya		2 230.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230626-27-1225-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Asphalte	Sports urbains pour tous	6 600.00 €	6 600.00 €
Coopération pour l'aide à l'enfance et contre la pauvreté (Le CEP)	Actions solidaires	-	3 000.00 €
Rassemblement Artistique et Sportif de Bois d'Olives (RASBO)	MizikDann'LaKour	-	3 000.00 €
Rassemblement Artistique et Sportif de Bois d'Olives (RASBO)	L'E-Sport Dann'Kartier	2 500.00 €	2 500.00 €
Ansamb Pou Nout Tout	Sortie Culturelle en famille	-	2 750.00€
Association Maloy'arts 974	"Partaz" avec Tramay dans les quartiers de St Pierre : un projet de coopération artistique Inde réunion	2 300.00 €	2 300.00 €
Association des Familles et Amis de la Mer 974 « Association Fam 974 »	" Zatou " au Paille en queue	-	2 000.00€
Economie Sociale et Familiale Réunion (ESFR)	Point Conseil Budget	-	4 000.00€
Fédération Hip-Hop et Culture Urbaine de la Réunion	Concours de graffiti	4 750.00 €	4 750.00 €
Association Ecran Jeunes	Festival Manga	-	5 400.00€
TOTAL PILIER		74 045.00 €	150 233.00 €

***Cohésion sociale – Éducation**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Ecol'O de vie	Harcèlement scolaire	3 000.00 €	3 000.00 €
Case Marmaillons	Soutien à la fonction parentale Accueil petite enfance	12 500.00€	12 500.00€
Foyer Socio Educatif du Collèges des Tamarins	Projet REP+ Tamarins	6 000.00 €	2 000.00 €
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Apprentissage de l'anglais	4 000.00 €	4 000.00 €
Artist' Fusion Fonker	Fresque JP SARTRE	-	1 800.00 €
Foyer Socio Educatif Collège de la Ravine	Projets REP Ravine des cabris	7 500.00 €	7 500.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230626-27-1225-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

des cabris			
Association Sportive et Culturelle Ambroise Vollard (ASCAV)	Nou fé spor ek la kiltir dan Condé	-	4200.00 €
Foyer Socio Educatif Collège Henri Matisse	Projets REP+ Henri Matisse	6 000.00 €	6 000.00 €
Foyer Socio-Educatif Collège Paul Hermann	Projets REP+ Paul Hermann	7 500.00 €	7 500.00 €
Fée Mazine	Mizik o marmay	3 000.00 €	3 000.00 €
Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE)	Projets REP+ Terre-Sainte	6 500.00 €	6 500.00 €
	Projets REP+ Tamarins	-	4 000.00 €
Foyer Socio Educatif Collège Henri Matisse	Classe relais	-	6 250.00€
TOTAL PILIER		56 000.00 €	68 250.00 €

*** Cadre de vie**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Artist' Fusion Fonker	La " PLAS'OTEK "	3 470.00 €	3 470.00 €
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Notre Jardin	-	3 000.00€
Association Les Petits Débrouillards	Plastiques et Océans - 2ème édition	3 800.00 €	3 800.00 €
TOTAL PILIER		7 270.00 €	10 270.00 €

***Développement économique, emploi et insertion**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Association Initiatives Projets Actions (IPA)	Art thérapie et improvisation scénique pour favoriser l'insertion sociale	4 000.00 €	4 000.00 €
Association REUSIT	PLUMES - Ecriture bienveillante	-	11 880.00 €
TOTAL PILIER		4000.00 €	15 880.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230626-27-1225-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023

*** Valeurs de la République et Citoyenneté**

Association	Intitulé du projet	Subvention ANCT	Subvention Ville
Les petits débrouillards	Nout Kartié en Aksyon : mise en œuvre des actions du diagnostic	6 000.00 €	6 000.00 €
Les cabanons de production	Prévenir l'impensable	-	4 000.00 €
Association des jeunes de Saint Pierre	Gestes qui sauvent	-	11 200.00 €
Variétés créoles	Des livres et moi	-	4 100.00 €
Association du Côté des Femmes	Continuons à lutter pour l'égalité des femmes et des hommes à travers le respect mutuel et la prévention	2 000.00 €	2 000.00 €
TOTAL PILIER		8 000.00 €	27 300.00 €

TOTAL GENERAL	ANCT	VILLE
	149 315.00 €	271 933.00 €

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire N° 020 65748 16 RE23000052

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'APPROUVER** les subventions proposées aux associations ci-dessus mentionnées
- **D'APPROUVER** les conventions annexées.
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à **SIGNER** toute les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230626-27-1225-DE
Date de télétransmission : 29/06/2023
Date de réception préfecture : 29/06/2023